

Le premier projet de loi canadien sur le racisme environnemental franchit une étape importante vers son adoption officielle

Les organisations exhortent tous les députés à appuyer le projet de loi C-230 lors du vote final à la Chambre cet automne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

OTTAWA/TERRITOIRE ANCESTRAL NON CÉDÉ DE LA NATION ALGONQUINE ANISHINABEG [Le 22 juin 2021] – Nous, une vaste coalition de groupes diversifiés de la société civile, exhortons le Parlement à aller de l'avant avec l'adoption d'une loi sur le racisme environnemental, et ce, immédiatement après sa pause estivale. Hier, le comité de l'environnement de la Chambre des communes a terminé son examen du projet de loi C-230, qui donne au gouvernement fédéral le mandat d'examiner le lien entre l'ethnicité, le statut socio-économique et le risque environnemental. Il s'agit d'une première étape cruciale pour que le Canada reconnaisse son héritage honteux de racisme environnemental et qu'il s'assure que tous les Canadiens bénéficient de politiques robustes de protection de l'environnement.

Rebaptisé *Loi sur la stratégie nationale concernant le racisme environnemental et la justice environnementale*, le projet de loi, s'il est adopté, obligera le ministre fédéral de l'Environnement à élaborer une stratégie sur le racisme environnemental et la justice environnementale – une première au Canada. Le Canada aurait dû adopter cette loi depuis longtemps – des exigences parallèles sont en place aux États-Unis depuis 1994.

Il est encourageant de voir le Canada faire enfin un pas en avant, mais nous n'avons pas de temps à perdre pour que ce projet de loi devienne réellement une loi. Comme la Chambre des communes doit faire relâche pour l'été plus tard cette semaine et qu'une élection pourrait avoir lieu cet automne, nous demandons expressément à tous les partis de faire passer le projet de loi aux dernières étapes du processus législatif, et ce, le plus tôt possible lorsque le Parlement reprendra ses travaux après sa pause estivale. Les Canadiens ne peuvent pas se permettre de retarder l'adoption de cette loi tant attendue.

Informations supplémentaires sur l'examen du Comité permanent de l'environnement et du développement durable :

– La députée Lenore Zann (Cumberland – Colchester) a présenté le projet de loi C-230 en février 2020.

– Trois des quatre partis représentés au sein du comité ont appuyé le projet de loi avec des amendements. Un sous-amendement important, proposé par le député Taylor Bachrach (Skeena – Bulkley Valley) et approuvé par le comité, stipule que la stratégie nationale doit inclure des

informations et des statistiques relatives à la localisation des risques environnementaux, et un examen du lien entre l'ethnicité, le statut socio-économique et les risques environnementaux, ainsi que les résultats en matière de santé. L'absence de données désagrégées sur les risques environnementaux et leurs effets sur les personnes racialisées et à faible revenu au Canada a dissimulé le problème et nuit aux efforts visant à faire progresser la justice environnementale.

– Le comité a déposé aujourd'hui au Parlement son [rapport sur le projet de loi C-230](#).

La *National Anti-Environmental Racism Coalition* (Coalition nationale contre le racisme environnemental) a été créée en 2020 par la Dre Ingrid Waldron du projet Enrich et Naolo Charles de la Black Environmental Initiative afin de mobiliser les organisations et les individus pour la protection environnementale des communautés noires, autochtones et immigrantes et pour la promotion de la justice environnementale au Canada. La Coalition est composée de plus de 60 organisations travaillant dans le secteur social et environnemental. Notre travail actuel ouvre la voie à la réalisation d'une stratégie nationale de justice environnementale au Canada.

Déclaration commune émise par les organisations suivantes : Action cancer du sein du Québec, Association canadienne des médecins pour l'environnement (ACME), Association canadienne du droit de l'environnement, Black Environmental Initiative, Coalition pour les droits environnementaux, Ecojustice, ENRICH Project, Environmental Defence, Équiterre, Fondation David Suzuki, Greenpeace, Fondation Sierra Club Canada, National Anti-Environmental Racism Coalition, Nature Canada, Prevent Cancer Now, West Coast Environmental Law.

Selon Naolo Charles, co-fondateur, National Anti-Environmental Racism Coalition :

« Notre coalition supporte le projet de loi C-230 sans équivoque. 2020 a été une année charnière en ce qui concerne la lutte contre le racisme à travers le monde et en tant que société, nous avons des choix à faire qui vont dicter le ton de cette décennie et déterminer la qualité de vie des générations futures. Il est important que la récente prise de conscience au sujet des inégalités sociales donne lieu à des changements concrets qui vont améliorer la vie de millions de Canadiens. Le projet de loi C-230 est une opportunité pour tous les partis politiques canadiens de garantir que nous avons tous droit à un environnement sain et que notre exposition aux produits et déchets toxiques ou à la pollution en général ou même notre accès aux bienfaits et bénéfiques environnementaux ne soit pas déterminés par notre ethnicité, notre situation socio-économique ou notre code postal. »

Selon Lisa Gue, analyste principale des politiques, Fondation David Suzuki :

« Le projet de loi C-230 est un bon point de départ, attendu depuis longtemps, pour aborder la dimension environnementale du racisme systémique au Canada. En 2021, l'ensemble des Canadiens et Canadiennes méritent le droit à un environnement sain. La Fondation David Suzuki exhorte tous les partis à soutenir le projet de loi C-230, lors de la reprise des travaux parlementaires cet automne, et à travailler afin d'établir les structures de gouvernance et les investissements nécessaires pour combattre le racisme environnemental. »

Selon Jennifer Beeman, directrice générale, Action cancer du sein du Québec :

« Il est essentiel que la Chambre des communes aille de l'avant avec le projet de loi C-230. Nous savons que le racisme environnemental au Canada entraîne d'importants problèmes de santé pour des communautés racisées, mais nous avons besoin de données sur la santé fondées sur

l'ethnicité pour comprendre exactement quels problèmes de santé affectent qui. Et nous avons besoin d'une stratégie pour lutter contre le racisme environnemental qui se vit actuellement et pour prévenir ces problèmes à l'avenir. Et nous avons besoin de cette stratégie maintenant. »

Selon Dre Claudel Pétrin-Desrosiers, présidente, Association québécoise des médecins pour l'environnement (AQME) :

« L'ACME reconnaît que la santé n'est pas qu'une question purement médicale – nous la savons intimement liée à de nombreux facteurs sociaux, politiques, économiques, environnementaux et légaux. La santé est aussi un enjeu de justice environnementale. Le racisme environnemental est bien présent au Canada: les communautés autochtones, noires et racisées sont exposées de façon disproportionnée à de multiples risques environnementaux. Cette exposition entraîne plusieurs problèmes de santé importants, comme des cancers, des maladies du système reproducteur et des pathologies respiratoires, entre autres. L'ACME appelle les élu(e)s à appuyer le projet de loi C-230 pour remédier au racisme environnemental. »

– 30 –

Le racisme environnemental se produit lorsque des politiques ou des pratiques environnementales entraînent, intentionnellement ou non, des effets négatifs disproportionnés sur certains individus, groupes ou communautés en raison de leur ethnicité ou de leur couleur, ainsi qu'un accès inégal aux avantages environnementaux. Des exemples de racisme environnemental au Canada ont été documentés par le projet ENRICH et dans un rapport de 2020 du Rapporteur spécial des Nations Unies sur les substances toxiques et les droits de l'homme.

Pour plus d'informations ou pour organiser une entrevue, merci de contacter :

Catherine Poitras, Action cancer du sein du Québec, catherine.poitras@acsqc.ca, 438-397-7739